



Michel AUGUET

Avocat Associé, Ancien Bâtonnier de Châlons-en-Champagne
Avocat depuis 1980

Avocat Spécialiste en Droit Commercial, des Affaires et de la Concurrence
Avocat Spécialiste en Droit Rural - Qualification spécifique en Baux ruraux
Droit du Patrimoine (Partages et licitations de communauté, d'indivisions, de successions)
Droit de l'Immobilier
Difficultés de l'Entreprise - Conseils aux dirigeants
Recouvrement de créance

Certificats de spécialité délivrés par le Conseil National des Barreaux - Professionnel qualifié -
Mandataire en Transactions immobilières
Membre du Conseil de l'Ordre

T. 03 26 69 32 45 M. 06 25 04 72 78 F. 03 26 21 50 05
Secrétaires [Mélanie GASSMANN](#), [Kassandra GUILAINE](#)

Sa biographie

Co-fondateur d'ACG Avocats + Associés avec Gérard CHEMLA, Michel AUGUET est titulaire des mentions de spécialité en Droit Rural et Droit Commercial.

Ayant enseigné le **droit commercial**, il s'est tout naturellement spécialisé dans ce domaine tant en conseil qu'en contentieux. Il a notamment développé une activité importante dans le secteur des Baux commerciaux :

Rédaction des baux

Locaux individuels et centres commerciaux

Assistance en matière de renouvellement et de cession des baux

Contentieux de la fixation du loyer devant la Commission de Conciliation des Baux Commerciaux et le Juge des Loyers Commerciaux

Contentieux de la résiliation et de l'éviction

Mais aussi celui des entreprises en difficulté :

Procédure de sauvegarde, d'alerte, de règlement amiable

Assistance du débiteur dans la procédure de déclaration de cessation des paiements

Représentation du débiteur et des créanciers devant les Juridictions consulaires

Gestion des contentieux liés aux procédures collectives

Spécialisé également en **droit rural**, il conseille les entreprises agricoles et viti-vinicoles en matière de :

- Baux ruraux
- Rédaction de baux
- Congés
- Contentieux de la reprise
- Structures d'exploitation
- Autorisation d'exploiter
- Prémption
- Salaire différé
- Étiquetage
- etc.

Autres activités significatives en :

Droit de l'immobilier

(Professionnel Qualifié et mandataire en transactions immobilières)

Conseil en cession et acquisition d'immeubles

Audit de la situation de l'immeuble

Rédaction des contrats

Création de société civile immobilière

Gestion de l'immeuble

Rédaction et contentieux des baux professionnels et d'habitation

Contentieux de la propriété

etc.

Droit patrimonial



Succession, libéralité
Divorce, séparation
Liquidation de communauté
Sortie de l'indivision

Plus récemment, il s'est formé à une activité de Professionnel Qualifié et est membre-fondateur du Bureau de l'Association Nationale des Avocats Mandataires de Justice qui regroupe l'ensemble des professionnels qualifiés français.